

April 1999

Conclusions

Jean-Dominique Durand

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/memoire-spiritaine>



Part of the [Catholic Studies Commons](#)

Recommended Citation

Durand, J. (2019). Conclusions. *Mémoire Spiritaine*, 9 (9). Retrieved from <https://dsc.duq.edu/memoire-spiritaine/vol9/iss9/17>

This Article is brought to you for free and open access by the Spiritan Collection at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in *Mémoire Spiritaine* by an authorized editor of Duquesne Scholarship Collection.

Conclusions

*Jean-Dominique Durand**

Au sein du cycle de conférences et de débats consacrés au thème *De la Tolérance aux Droits de l'Homme*, mis en place par le Centre Saint-Louis de France, Centre culturel de l'Ambassade de France près le Saint-Siège, ces deux journées de rencontres suscitées par l'anniversaire de l'abolition de l'esclavage dans les territoires français en 1848, devaient occuper une place particulière, en étant le point d'orgue de l'ensemble du cycle.

Je crois pouvoir dire que nous sommes parvenus à leur donner cette dimension qu'imposaient la gravité du sujet abordé et le fait que nous sommes à Rome, centre de la catholicité et dans ce haut lieu de la culture française hors de France, grâce à l'ampleur et à la diversité des partenaires qui se sont engagés dans l'organisation, grâce à la qualité et à la diversité des intervenants, et à la variété des approches et des méthodes.

Les partenaires impliqués dès la conception même de ce colloque, sont deux institutions pontificales : l'Université Pontificale Urbanienne, dont le Recteur Magnifique, Mgr Ambrogio Spreafico, a introduit les débats après Son Éminence le cardinal Roger Etchegaray, et l'Institut Pontifical de Musique Sacrée, dont le président, Mgr Valentin Miserachs Grau a dirigé le chœur qui a clôturé les travaux ; deux congrégations religieuses missionnaires (l'une d'origine française, l'autre d'origine italienne) ont apporté leur

* Professeur des Universités, Conseiller culturel de l'Ambassade de France près le Saint-Siège. Directeur du Centre Saint-Louis de France.

concours : les Missionnaires d'Afrique (Pères blancs) et les Comboniens ; ont participé également à la préparation, des institutions laïques : l'Ambassade du Sénégal près le Saint-Siège, l'Institut Italo-LatinoAméricain, l'Université de Roma 3.

La qualité et la diversité des intervenants sont à souligner : universitaires, théologiens, historiens, spécialistes de littérature, moralistes, journalistes, de diverses nationalités, certains provenant de pays directement concernés par la Traite des Noirs et par l'esclavage. Cette diversité annonce celle des approches et des méthodes : les différentes interventions se partagent en trois volets, théologique et spirituel, littéraire et artistique, historique, ce qui a donné à ce colloque à la fois une grande originalité et permis des débats très riches. Il s'est achevé avec l'expression théâtrale à travers la lecture de textes littéraires sur l'esclavage par les membres de la troupe de théâtre du Centre Saint-Louis dirigée par M. Frédéric Lachkar, accompagnée par le chœur de l'Institut Pontifical de Musique Sacrée, et il s'est poursuivi par la projection d'un film, *L'exil du roi Behanzin*.

Nous nous sommes à nouveau interrogé comme bien d'autres, sur cette « aberration historique de vaste envergure et de longue durée » qu'ont été la traite négrière et l'esclavage, selon l'expression du cardinal Etchegaray. Ce fut, a dit le Père Legrain, « un naufrage moral collectif ». Oui, c'est bien « un mélange d'effroi et de dégoût » qu'on ne peut qu'éprouver devant tant de douleur et d'horreur, devant cette négation de l'humain, cette négation de l'homme au plus profond de son être, et en cela, la traite annonce, sous une forme plus scientifique et systématique, le génocide des juifs au XX^e siècle, la Shoah. De l'un à l'autre, court le même fil : le racisme, le mépris de l'individu jusqu'à lui nier sa dignité intrinsèque d'homme. Du reste, la formule du pape Jean-Paul II, « un holocauste méconnu », pour désigner la Traite, relie bien ces deux drames épouvantables de l'humanité. De l'un à l'autre, se pose la même question : comment cela a-t-il pu arriver ? Dans le cas de la Traite, comment cela a-t-il pu durer si longtemps ?

Notre rencontre a soulevé constamment la question de la position de l'Église. « Pourquoi et comment l'Église n'a-t-elle pas toujours été à l'avant-garde de la lutte contre l'esclavage ? Pourquoi a-t-elle été plus soucieuse de son humanisation que de son abolition ? » nous a demandé le cardinal Etchegaray. Or pouvait-on humaniser le commerce et l'exploitation des hommes-marchandises, peut-on humaniser l'inhumain, ou ce qui relèverait plutôt de

l'a-humain ? La Traite, imaginée dans des sociétés chrétiennes, n'est-elle pas un crime commis par des nations chrétiennes ?

Ce colloque a-t-il apporté une réponse à ces questions ? Je n'en ai pas le sentiment, car dans la réalité, la réponse ne peut qu'être complexe, ambivalente. L'Église catholique a tergiversé, et des hommes d'Église ont participé à des ignominies, tandis que d'autres hommes d'Église ont trouvé dans la lutte contre l'esclavage la voie de la sainteté. Les papes ont eu des positions changeantes, de Nicolas V en 1452 et Sixte IV en 1481, plutôt favorables au système servile, à Paul III en 1537 et Urbain VIII en 1639, qui lui étaient hostiles. Entre la date fatidique du 8 août 1444, date de la première vente publique d'esclaves à Lagos, au Portugal, et 1848, on a trop souvent hésité, aménagé, fait des distinguos subtils, quand l'indicible exigeait une parole forte et claire. Celle-ci ne vint qu'en 1839, avec encore beaucoup de prudence, avec Grégoire XVI, et surtout, comme en d'autres domaines, avec Léon XIII en 1888. Pourquoi ? Comment des théologiens ont-ils pu accepter que des baptisés – qui entraînent par le baptême en communion avec Dieu – ne fussent pas des hommes libres ?

La réflexion ne doit pas tomber dans des anachronismes qui rendraient incompréhensibles à notre temps les mentalités et les sensibilités d'autrefois : c'est l'ensemble de la société qui ne rejetait pas l'esclavage et la Traite : si au XVIII^e siècle les philosophes des Lumières proclamaient les Droits de l'Homme, ceux-ci ne concernaient pas les Noirs. L'attitude de Napoléon Bonaparte est sur ce point très éclairante. Il convient modestement, de constater le fait.

Le problème n'en reste pas moins monstrueux. L'Église contemporaine en a pris conscience, de Grégoire XVI au cardinal Lavignerie, de Léon XIII à Jean-Paul II. Il reste aujourd'hui dans toutes les mémoires l'image forte de ce dernier, à Gorée, en 1992, à la porte de la Maison des esclaves ouverte sur l'Atlantique, que le Pape scrute en silence, en prière, comme s'il espérait, dans le mouvement des vagues, trouver une réponse. Ce jour-là, alors que les États restent bien silencieux, il a prononcé un discours dont les historiens présents à ce colloque, ont souligné l'importance : « Je suis venu écouter le cri des générations d'esclaves... et, de ce sanctuaire africain de la douleur noire, nous implorons le pardon du Ciel ».